



Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$¹
Pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

Mois	Contractant	Objet du contrat	Montant (Taxes nettes)
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			

¹ En vertu de l'article 961.3 du Code municipal du Québec, la municipalité publie et tient à jour, sur Internet, une liste des contrats qu'elle conclut et qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$. Cette liste doit être mise à jour au moins une fois par mois.